CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88174** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2027**

ÉDITÉ LE 11/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2005

Raison sociale : MARTY CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/11/2016

Capital : 3 000

16 RUE LE PELLETIER DE ST FARGEAU
11590 OUVEILLAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Ouveillan

Siret : 479 961 633 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9252500

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C44622U1244000/001522937/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C44622U1244000/001522937/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 68 46 90 70 **Fax :** 09 81 40 44 72

Portable : 06 69 79 30 28

Responsabilité légale :
MARTY GILLES PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.marty-construction.fr/

E-mail : marty.construction@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 355 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	3	11/07/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	11/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 13:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E88174** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2027**

ÉDITÉ LE **11/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/11/2016
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Ouveillan

Siret : **479 961 633 00019**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9252500
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C44622U1244000/001522937/0
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C44622U1244000/001522937/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **MARTY CONSTRUCTION**

16 RUE LE PELLETIER DE ST FARGEAU
11590 OUVEILLAN

Téléphone : 04 68 46 90 70 **Fax :** 09 81 40 44 72
Portable :

Site Internet : http://www.marty-construction.fr/
E-mail : marty.construction@orange.fr

Responsabilité légale :
MARTY GILLES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 13:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.